



# BC conseil

## SAS BOËTON - CALENTIER

Notre société de conseil aux collectivités territoriales est née de la compétence conjointe de deux praticiens de la gestion publique locale.

[www.boeton-calentier.fr](http://www.boeton-calentier.fr)

## ► Profil

Philippe BOËTON



Conseiller de chambre régionale des comptes pendant 31 ans

Une expérience d' élu municipal

Sous-préfet pendant 4 ans

Sylvie CALENTIER



Directrice des marchés publics à la Métropole de Rouen Normandie pendant 20 ans

## ► Prestations

- Une analyse de votre gestion dans des domaines divers : la gestion de projets, les marchés publics, l'information budgétaire, les finances
- Une assistance à maîtrise d'ouvrage administrative, juridique et financière
- Un accompagnement individualisé à la mise en œuvre de nouvelles réglementations, par exemple, la loi EGALIM, la loi relative à l'économie circulaire, la loi climat et résilience
- Des formations intra-muros à destination des élus et des services adaptées à leurs besoins dans le domaine des finances publiques, des marchés publics, du développement durable (par exemple pour les membres de la Commission d'Appel d'Offres, pour les équipes nouvellement en place, etc.)
- Une assistance dans la recherche de solutions extra juridictionnelles
- Un accompagnement dans le recrutement de vos collaborateurs dans les domaines à forte expertise : marchés publics, finances, gestion de la dette
- Un accompagnement lors d'un contrôle de la chambre régionale des comptes passé, présent ou à venir

## ► Compétences

- Excellente connaissance du monde administratif local
- Complémentarité de nos expériences professionnelles
- Expérience en formation des agents territoriaux dans certains secteurs : finances, marchés publics, développement durable, restauration collective, prévention du contentieux
- Adaptabilité au profil de nos clients : facilité à identifier les risques, à les hiérarchiser et proposer des solutions, faculté de créer les conditions d'une culture commune entre les services de la collectivité
- Capacité à créer du lien entre les élus et les services pour instaurer un climat de confiance mutuel

## ► Notre plus-value

Le regard croisé de deux associés au service d'une gestion plus sûre et plus performante.

Une intervention pour une démarche d'amélioration des politiques publiques en continu avec **rigueur et pragmatisme**

## ► Notre engagement

Une approche rigoureuse, positive et bienveillante dans le cadre d'un travail en binôme sur site pour un résultat opérationnel qui répond à votre demande.

## ► Références

### Gestion des collectivités territoriales

- La mise en œuvre de politiques publiques
- Les relations entre les collectivités territoriales et leurs opérateurs (associations, concessionnaires, aménageurs, etc.)
- La restauration collective (loi EGALIM par exemple)
- Le dialogue social
- L'accompagnement de la collectivité lors du contrôle de la chambre régionale des comptes
- L'accompagnement à la recherche de solutions extra juridictionnelles

### Finances, comptabilité

- La gestion budgétaire des collectivités territoriales
- L'analyse budgétaire
- L'analyse de la fiabilité des comptes des collectivités territoriales
- La préparation à la certification des comptes
- L'assistance pour la rédaction du rapport en vue du débat d'orientation budgétaire

### Marchés publics

- Le diagnostic de la fonction achat
- L'optimisation de la fonction achat
- La prévention du contentieux
- La cartographie des achats
- La mission d'accompagnement des services et des élus pour la passation des marchés publics (sourcing, dossier de consultation, analyse des offres, insertion par l'activité économique)
- L'exécution des marchés publics (précontentieux, recherche de solutions extra juridictionnelles)
- L'appropriation d'une culture de la commande publique durable, élaboration et suivi d'un SPASER

## ► Conditions d'intervention

- Intervention sur place au sein de la collectivité
- Séances collectives et individuelles d'intervention
- Séances de formation sur site
- Séances en visioconférence
- Séances de restitution aux élus et services

## ► Statut juridique de la prestation

La prestation est un marché public relevant des dispositions du code de la commande publique.

Elle peut être réalisée soit par une commande directe sans mise en concurrence avec un accord-cadre d'un montant maximum inférieur à 40.000 euros HT, soit à la suite d'une consultation.

La société s'engage à veiller au respect de la réglementation. A titre de simulation, le seuil de 40.000 euros est atteint à raison de 33 jours de prestations des deux associés au cours d'une année.

## ► Facturation

- Possibilité du prix au forfait ou au prix de journée

## ► Livrables

- Comptes rendus des séances d'intervention
- Rapports d'études

**BC** conseil

29 route du Mesnil  
76840 Saint-Martin-de-Boscherville  
Tél : 06 85 55 83 45 / 06 75 42 99 59

Mel : [contact@boeton-calentier.fr](mailto:contact@boeton-calentier.fr)

[www.boeton-calentier.fr](http://www.boeton-calentier.fr)

SIRET : 908 478 373 00016